

L'évaluation des risques professionnels

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif formation intra entreprise : sur devis

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Directeur d'entreprise, Responsable ou animateur HSE, Département RH

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONNAITRE les obligations légales et réglementaires liées à la sécurité du travail

ACQUERIR les outils pour être conforme aux exigences

S'INTERROGER sur la santé au travail

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

Feuille de présence, questions orales, exercices, fiche satisfaction

PROGRAMME :

1- Présentation du contexte réglementaire

- La loi de 1991 : ses obligations et les principes de prévention
- Le décret de 2001

2- Méthodologie d'identification des dangers

- Identification des unités de travail
- Identifier les dangers par unité de travail
- Recenser les données, les documents propres à chaque unité de travail

3- Evaluation des risques professionnels

- Entretien individuel avec le personnel
 - Evaluer l'occurrence et la gravité du danger
 - Identifier les moyens de prévention existants et leur mise en valeur
 - Estimer le risque résiduel

4- Elaborer le Document Unique (DU)

- De l'évaluation du risque à la rédaction du DU
- Faciliter son accès et sa compréhension (inspection du travail, salariés)
- Présentation des résultats de l'évaluation des risques
- Sa mise à jour

5- Elaboration du plan d'action

- Définir les actions : reporter dans le plan d'action de formation toutes les mesures de prévention
- Identifier les pilotes de chaque action
- Définir les délais de mise en œuvre
- Organiser sa mise à jour

6- L'enjeu de la communication

- Faire vivre le document
 - Identifier les acteurs concernés
 - Etablir un plan de communication